

LES ADJECTIFS DEMONSTRATIFS

L'adjectif démonstratif, comme tous les autres adjectifs, s'accorde en genre (masculin/féminin) et en nombre (singulier/pluriel) avec le nom auquel il se rapporte.

CE [se] e muet, noms masculins commençant par une consonne.

Ex. : CE livre, CE cahier, CE tableau, CE téléphone, CE moment.

CET [set] noms masculins singuliers commençant par une voyelle ou un H muet.

Ex. : CET homme, CET élève, CET arbre, CET hotel, CET élément.

CETTE [set] noms féminins singuliers.

Ex. : CETTE gomme, CETTE famille, CETTE histoire, CETTE classe, CETTE école.

CES [se] e accentué noms masculins/féminins pluriel.

Ex. : CES livres, CES hommes, CES familles, CES écoles, CES arbres.

Pour indiquer **la proximité**, on ajoute la particule **CI** [si] et **LÀ** pour **l'éloignement**, après le tiret. Ces éléments peuvent avoir également **une connotation négative**.

Ex. : CE livre-CI – CE livre-LÀ , CET arbre-CI – CET arbre-LÀ, CETTE famille-CI – CETTE famille-LÀ, CE type-LÀ (négatif), CES gens-ci – CES gens-LÀ – CE truc-LÀ.